

Spécialiste STPS

Votre personne de référence pour garantir la santé et la sécurité de votre personnel.

**FORMEZ,
ENGAGEZ !**

Les spécialistes STPS veillent à ce que la santé et la sécurité de tout un chacun soit assurées sur le lieu de travail. Ils contribuent à la cohésion et à la pérennité de toute organisation.

Les tâches des spécialistes STPS

- Mise en œuvre de concepts de santé et de sécurité
- Observation et écoute sur le terrain
- Prévention et formation
- Analyse et mise en place de mesures
- Respect des bases légales et des exigences en matière de normes
- Contact et médiation avec les différents partis (direction, collaborateurs, organismes légaux...)

Plus-values pour votre entreprise

- Réduction et prévention des accidents et maladies
- Amélioration du bien-être du personnel
- Réduction des coûts
- Continuité des activités
- Respect des bases légales
- Accroissement ou maintien de la confiance du personnel
- Augmentation de la durée de vie du matériel

Formation ou recrutement

Si vous souhaitez intégrer un-e spécialiste STPS à votre équipe, il existe deux manières de le faire. La première consiste simplement à recruter un-e spécialiste diplômé-e sur le marché. L'autre possibilité est de former un-e de vos employé-e-s, en cours d'emploi, grâce aux cours préparatoires à l'examen professionnel fédéral permettant d'obtenir le titre de spécialiste STPS.

Il peut être particulièrement intéressant de former votre personnel. Celui-ci connaît déjà bien la réalité de votre milieu et de votre organisation. De plus, le métier de spécialiste STPS est varié ainsi que rempli de sens, ce qui plaira à votre personnel, surtout dans le cadre d'une reconversion.

Les étapes pour former des spécialistes STPS

1

Obtention des prérequis de base

Afin de s'inscrire à l'examen délivrant le titre de spécialiste STPS, il convient d'avoir au préalable un CFC ou une maturité ainsi qu'un nombre minimum d'années d'expérience, variable selon le cursus, dont une dans le domaine STPS (peut-être acquise durant les cours préparatoires).

2

Suivi des cours préparatoires

Les cours préparatoires à l'examen professionnel fédéral de spécialiste STPS doivent être suivis par les candidates et candidats afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention du titre. Ils sont axés sur la pratique et l'assimilation de compétences concrètes. Les cours sont composés de 5 modules repartis sur 260 heures de formation qui peuvent être suivies en cours d'emploi.

3

Passation de l'examen professionnel fédéral

La réussite de l'examen professionnel fédéral est la dernière étape avant l'obtention du titre de spécialiste STPS. Cet examen a lieu une fois par année et se compose d'examens écrits ainsi qu'oraux.

Intéressé-e à garantir davantage la santé et la sécurité de vos équipes ?
Formez des spécialistes STPS !

Informations détaillées en scannant le code QR

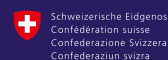


Santé et sécurité au travail.ch

Suivez-nous sur



Une initiative de



Cofinancé par la CFST
www.cfst.ch

santé et sécurité
au travail.ch

C'est tout un métier.